

REUNION DU 10 JANVIER 2017

Date de convocation et d'affichage : 04/01/17

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 8 Votants : 11

L'an deux mil dix-sept, le dix janvier à 20h 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

Présents : Gallet Claude, Réau Martine, Fauconnier Gérard, Boulanger Marcel, Drouillat Michèle, Bouclet Thierry, Texier Victor, Beauchamp Cédric.

Excusées : Jean-Charles Myriam (pouvoir à Gérard Fauconnier), Dolléans Aurore (pouvoir à Martine Réau), Roussel Émilie (pouvoir à Marcel Boulanger).

Monsieur Victor Texier a été élu secrétaire.

Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 8 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Demande de Subvention FDI

Monsieur le Maire informe que suite à la demande de devis concernant la réfection du Tennis, il y a lieu de demander la subvention du Département FDI (Fonds Départemental d'Investissement) à hauteur de 50%. Monsieur le Maire informe attendre les nouveaux devis actualisés, conformes à ceux reçus en juillet 2016, pour un montant total de 14 149€ HT.

Monsieur le Maire informe qu'un projet de création de préau à la mare est en cours de réflexion, et propose de demander le FDI à hauteur de 50%, pour ce projet d'un montant de 10 752€ HT.

Monsieur le Maire informe également que des jeux pour enfants vont être installés rue Marcel Proust.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, de demander ces subventions.

Rétrocession de concession

Monsieur le Maire informe que suite à une erreur d'attribution de concession, il y a lieu de rembourser cette dernière payée en 2007, pour un montant de 310€. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce remboursement.

Modification du PLU

Monsieur le Maire informe que la modification simplifiée du PLU est bien avancée. La mise à disposition du public se fera du 25 janvier au 25 février inclus, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie. La publication dans la presse locale devra être faite avant le 17 janvier dernier délai.

Questions Diverses

Participation financière à la protection sociale des agents :

Monsieur le Maire propose de revaloriser la participation employeur comme suit :

- 80€ pour la Garantie Complémentaire Santé,
- 9€ pour la Garantie Prévoyance Maintien de Salaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Intercommunalité :

Monsieur le Maire informe que le 1^{er} conseil communautaire du Cœur de Beauce s'est réuni hier soir afin d'élire le Président et les vice-présidents.

Eoliennes :

Monsieur le Maire informe que le dossier de construction de deux éoliennes supplémentaires est accepté. Il faut maintenant attendre les deux mois de délais de recours. Le début des travaux est prévu après les récoltes.

Ecole :

Monsieur le Maire informe qu'une fermeture de classe est prévue pour la rentrée prochaine. Une réunion avec l'inspection académique aura lieu jeudi à Chartres en présence de la directrice de l'école, un représentant des parents d'élèves et les deux maires de Boisville et Allonnes.

Amicale :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président de l'Amicale du 19 décembre 2016, qui informe que tous les membres ont démissionné collectivement.

Monsieur Marcel Boulanger informe qu'il va participer à une réunion concernant la création de site internet, afin d'étudier la possibilité d'en créer un pour la commune.

Madame Martine Réau informe que le repas des anciens aura lieu le 2 avril 2017 au lieu du 30 avril 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h20 et ont signé les membres présents.